



Cédric de Rosny, dirigeant d'ECL, basée à Saint-Godon (Loiret).

## Et ECL fit que la lumière soit

**SUCCESS STORY** De plus en plus de villes s'éclairent grâce au LED. ECL en a fait sa spécialité.

PAR RÉGIS DELANOË

**L'HISTOIRE D'ECL**, société basée depuis sa création sur la commune de Saint-Godon (Loiret), est inspirante. C'est Catherine Restegue, l'actuelle responsable des partenariats, qui la raconte : « l'entreprise a été fondée en 1974 par Raymond Desplat, souffleur de verre de profession. Voyant son métier périlliciter, il transforme son activité en se spécialisant dans le feu tricolore, et invente une technologie à base de lampes dites « fluo-compactes ». Ce système séduit un prestigieux client, la Ville de Paris, qui noue un premier contrat avec la PME du Loiret en 1982. A l'heure actuelle, ECL est encore leur fournisseur officiel, réussissant son passage à la technologie LED au cours des années 2000. « Aujourd'hui, explique Catherine Restegue, nous avons la particularité de déployer notre expertise en ingénierie LED à la fois sur la signalisation tricolore et désormais sur l'éclairage public. »

**+ 40 % DE CHIFFRE D'AFFAIRES EN UN AN**  
Acquéreur et nouveau dirigeant depuis 2011, Cédric de

Rosny est parvenu à diversifier l'activité de la société grâce à la conception d'une ampoule à LED brevetée, baptisée EciLight. Elle a pour atouts d'être réparable, recyclable, économique, et surtout sans matières dangereuses (sodium, mercure, fluo, halogénure...) à l'instar des ampoules classiques. « Aussi, son rendement lumineux est optimal et respectueux des contraintes et risques oculaires, pour plus de confort visuel », indique Catherine Restegue.

Les économies d'énergies réalisées ont également convaincu la ville de Troyes, qui a confié à E.C.I le renouvellement de son parc d'éclairage. D'autres collectivités comme Courbevoie et la Communauté de Communes Giénoises sont également devenues clientes de cette entreprise qui emploie actuellement huit salariés et enregistre une progression de 40 % son chiffre d'affaires en un an, pour dépasser le million d'euros en 2016. De quoi entrevoir l'avenir avec optimisme, d'autant que le marché pourrait bientôt s'ouvrir à l'international, du côté du Canada, des pays scandinaves et de l'Allemagne notamment.

## Cybersécurité : objectif prévention

**INFORMATIQUE** Face à la cybercriminalité, le groupement France Défi lance un observatoire destiné à accompagner les chefs d'entreprise.

PAR MATHIAS LEBOEUF

**PLUS DE 200 000 VICTIMES** dans 150 pays en l'espace d'un week-end. Voilà le bilan, provisoire, du bien nommé virus Wanna Cry. Si en quelques heures, ce logiciel de racket a touché des multinationales telle que Renault ou FedEx, les TPE-PME ne sont pas non plus épargnées.

Pour mieux identifier ces menaces, le groupement d'experts-comptables France Défi lance un Observatoire de la cyberprévention. « Au quotidien les experts-comptables sont au cœur des processus de digitalisation et particulièrement bien placés pour observer les pratiques mais aussi pour conseiller leurs clients dans la mise en place de solutions. » explique Lionel Salembier, vice-président de France Défi.

### IDENTIFIER LES ORIGINES...

L'objectif : non seulement analyser les causes et les sources des attaques mais également déterminer les types de préjudices causés et les réponses à apporter.

L'enquête est menée sur l'ensemble des 129 cabinets France Défi, représentant plus de 100 000 entreprises sur l'ensemble du territoire français. « Une des principales originalités de cet observatoire, c'est son approche ascendante remontant l'information de terrain des cabinets membres de France

Défi et de leurs clients. Il sera mis à jour chaque trimestre » indique Lionel Salembier.

### ... ET LES PRÉJUDICES

Le premier enseignement : la cybercriminalité est devenue une réalité à laquelle doit se préparer tout chef d'entreprise. Sur les 6 derniers mois, plus de 40 % des entreprises interrogées ont subi au moins une cyberattaque. Cryptovirus, ransomware, phishing, fraudes d'usurpation ou déni de service... la nature des attaques est multiple.

Surtout, l'observatoire France Défi permet de mettre en évidence la diversité des préjudices financiers (39 % des entreprises) et d'exploitation (59 % d'entre elles) : les premiers se traduisent par du temps d'indisponibilité pour 50 % des cas mais aussi en frais de consultants en sécurité (26 %), de rançon (15 %) ou encore en fraude au président de la société (9 %). Les seconds se matérialisent par une baisse d'activité dans 37 % des cas mais aussi par des pertes d'exploitations (28 %) ou de données (35 %).

EN PARTENARIAT AVEC



**40%**  
**DES ENTREPRISES AURAIENT SUBI UNE ATTAQUE INFORMATIQUE SELON UNE ENQUÊTE MENÉE PAR LE GROUPEMENT FRANCE DÉFI.**

### RECOMMANDATIONS

Sur la base de ce diagnostic, l'Observatoire identifie quatre grands principes de base à respecter. Tout d'abord, un indispensable plan de sauvegarde : Dans 68 % des cas, les menaces ont été déjouées notamment grâce à la restauration de ces sauvegardes révèle l'enquête. « Il faut que celles-ci soient faites systématiquement et vérifiées », précise Pascal Guicherd, responsable des Systèmes d'Informations du Groupe MG, membre du groupement France Défi.

### LES RÈGLES ÉLÉMENTAIRES

Des mots de passe robustes, un antivirus et un firewall à jour mais aussi un antispam efficace sont également nécessaires à défaut d'être totalement imparables. « Ces quatre piliers sont comme la ceinture de sécurité et l'airbag dans une voiture : ça n'empêche pas d'avoir un accident, mais cela constitue un minimum de protection » commente Pascal Guicherd. Pour plus de sécurité, quatre autres critères peuvent être ajoutés : un plan de reprise et de continuité d'activité, un contrat d'assurance cyber, un test d'intrusion et surtout une sensibilisation des collaborateurs. Près de 83 % des attaques des clients des cabinets France Défi ont eu lieu via un email et dans plus de 65 % des cas, la source de l'attaque est due à la négligence d'un collaborateur, révèle l'Observatoire de la cyberprévention.

## SERVIR L'AVENIR, AVEC bpi**france**

Laroche : spécialiste de l'ingénierie de production, l'usinage complexe  
l'assemblage d'aérostructures

Créé en 1894 puis repris en 1974 par Richard Béatrice, Laroche est un groupe industriel basé à Andilly disposant de 4 activités principales dont 3 autour de l'aéronautique. « Nous créons des chaînes d'assemblages, nous industrialisons des nouveaux produits ou process, nous usinons tous types de matériaux à très forte valeur ajoutée, transformons des composites, des thermoplastiques, des mousses en polyuréthane et disposons d'un pôle aérostructures d'éléments d'avion ou d'hélicoptère assemblés dans nos locaux ou directement sur le site de nos clients. Enfin, nous proposons un pôle communication autour des hyperfréquences » explique Hervé Pouyet, dirigeant de Laroche. Le groupe Laroche est constitué d'une dizaine de sites de production, en région parisienne, toulousaine, en Picardie,

en Loire Atlantique, en Charente-Maritime et dans la région PACA. « Nous comptons parmi nos clients des grands comptes de l'aéronautique comme les géants français Dassault, Thales, Safran, Airbus et des clients Nord et Sud américains mais aussi asiatiques ». Laroche a réalisé un chiffre d'affaires de 55 millions d'euros en 2016 dont 10 % dédié à l'export avec un effectif de 550 personnes. « Nous ne cessons de nous développer et Bpifrance est intervenu entre 2014 et 2016 pour nous aider dans cette démarche, notamment dans le cadre de financements sur des acquisitions d'entreprises de mécanique de précision mais également dans la trésorerie court terme sur du BFR pour une enveloppe globale d'environ 2,3 millions d'euros » ajoute Hervé Pouyet. Les objectifs pour le groupe sont à présent de se diversifier sur d'autres

secteurs que l'aéronautique. Il se doit d'être à l'écoute du marché de ses clients afin de saisir toujours plus d'opportunités et d'atteindre un CA de 100 millions d'euros d'ici 5 ans.



Richard Béatrice et Hervé Pouyet, les dirigeants du groupe Laroche

Entrepreneurs, Bpifrance vous finance, vous accompagne et assure votre activité à l'export.  
Contactez-nous : bpi**france**.fr ou dites « Bpifrance » au 32 20.